

DECRET N° 2012- 192 DU 03 JUILLET 2012

Chargeant **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre Chargé de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pour compter du 18 au 22 Avril 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret 2012-069 du 10 avril 2012 portant la composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **mercredi 18 Avril 2012**, **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre Chargé de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 03 juillet 2012

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Boni YAYI



